

Une stratégie des matières premières pour l'industrie suisse

Garantir l'approvisionnement en matières premières est d'une importance vitale pour notre place industrielle. C'est principalement le cas pour les métaux regroupés sous le nom de «terres rares». Bien qu'ils ne soient utilisés qu'en petites quantités, ils sont irremplaçables à court et moyen termes, de sorte que leur disponibilité est d'une importance cruciale en technologie industrielle. Comme leur extraction se concentre aujourd'hui dans un petit nombre de pays souvent instables politiquement, nous craignons que le libre accès à ces matières premières puisse être compromis. Swissmem est d'avis que tant l'industrie que l'État doivent être mis à contribution pour faire face à ce danger potentiel à l'aide de mesures adéquates.

L'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux – qui emploie quelque 330 000 personnes, contribue à près de 10% au produit intérieur brut du pays et exporte environ 80% de sa production – dépend d'un approvisionnement sûr en matières premières. Or, la Suisse est très pauvre en ce domaine, ce qui constitue un défi particulier pour son industrie. Plusieurs études – provenant, entre autres, de l'économie allemande et de la Commission européenne – concluent qu'à l'avenir le risque d'une pénurie en matières premières n'est pas attendu au niveau des métaux industriels classiques comme le fer/acier ou l'aluminium mais plutôt pour les matières premières comme le niobium, le palladium, le tungstène ou le groupe des terres rares.

S'approvisionner en matières premières grâce à des marchés sûrs

La concentration de ces matières premières dans le produit final et leurs coûts relatifs sont, certes, souvent très faibles. Par exemple, le palladium présent dans un téléphone portable représente en moyenne 0,015% de son poids (soit 15 milligrammes pour 100 grammes). Toutefois, en raison de la fonctionnalité exceptionnelle de cette matière première, son utilisation est aujourd'hui absolument indispensable. La forte dépendance technique que provoque ces matières premières affecte, du moins à court et moyen termes, l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée industrielle.

Du point de vue politico-économique, cette dépendance technique ne constitue pas un problème grave tant que le marché fonctionne (donc qu'il suit les règles de la concurrence) et que la structure des prix n'est pas faussée par des oligopoles. Dans un pareil

contexte, une forte augmentation des prix sur le marché mondial est le résultat d'une pénurie effective ou attendue de la matière première en question. Ceci peut certes se traduire par des difficultés d'adaptation très désagréables pour l'industrie, en particulier si l'augmentation est soudaine. Précisons, cependant, que tout renchérissement sur le marché mondial touche l'ensemble des utilisateurs industriels de la même façon et ne perturbe pas la compétitivité internationale des différentes entreprises. Dans une pareille situation, le prix sert d'«indicateur de pénurie» important. L'approvisionnement en matières premières est assuré tant que l'industrie peut acheter la quantité désirée de matières premières.

Un problème se pose pour la place industrielle suisse dès que la structure des prix sur le marché des matières premières ne résulte pas de la concurrence. Des oligopoles contrôlant les matières premières peuvent ainsi augmenter artificiellement les prix. Dans ce cas, les entreprises industrielles doivent budgétiser pour l'achat de matières premières des coûts supérieurs à ceux dont ils devraient s'acquitter dans des conditions concurrentielles habituelles. Dans certains cas, les frais d'acquisition sont tellement élevés qu'une production rentable est impossible. Du point de vue économique, ceci provoque des distorsions dans l'allocation des ressources. Au pire, le mécanisme de marché peut même disparaître, ce qui rend impossible l'achat des matières premières concernées. En termes économiques cela signifie qu'indépendamment de la liquidité d'une entreprise industrielle, la quantité de matières premières désirée n'est plus disponible sur le marché.

Une forte concentration de l'offre menace l'approvisionnement en matières premières

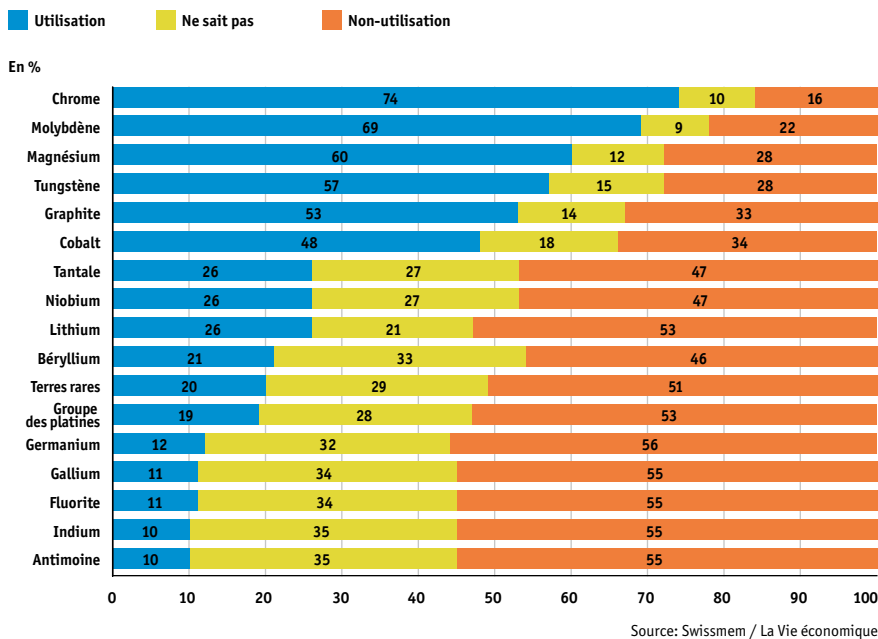
En quoi la place industrielle suisse est-elle menacée dans son approvisionnement en matières premières? Les réserves naturelles ainsi que l'exploitation actuelle sont souvent fortement concentrées dans quelques régions. À l'exemple du niobium qui est exploité à 90% au Brésil ou du palladium, provenant à 80% de Russie et d'Afrique du Sud. 75% des réserves de tungstène se trou-



Jean-Philippe Kohl
Vice-directeur, chef
de la division Politique
économique de Swissmem

Graphique 1

Matières premières critiques employées dans l'industrie MEM suisse (en % des entreprises recensées et concernées par au moins une matière première critique)



vent en Chine. Un grand nombre de ces pays ou régions sont considérés comme politiquement instables ou n'adhèrent pas fondamentalement aux principes de l'économie de marché.

Pour ce qui est de l'offre en matières premières, la concentration est extrêmement dense. Nous craignons une menace pour l'approvisionnement si de tels pays envisagent des mesures pour limiter leurs exportations (quelles qu'en soient les raisons). Le récent conflit entre la Chine et le Japon est un exemple parfait. La Chine a, du moins provisoirement, complètement gelé l'exportation de terres rares (dont elle abrite 95% des réserves) vers le Japon.

La place industrielle suisse est à la merci de telles incertitudes géopolitiques, étant donné que l'approvisionnement de ces précieuses matières premières ne peut pas être considéré comme sûr. Il existe un réel danger que des États producteurs paralysent complètement les mécanismes de marché en frappant d'embargo leurs exportations de matières premières. Les utilisateurs industriels étrangers seraient exclus du marché et, au pire, ne pourraient plus fabriquer. Facteur aggravant: il n'existe pas (encore) suffisamment de circuits de recyclage performants pour nombre de ces matières premières. La valeur ajoutée créée par l'industrie suisse s'en trouverait donc fondamentalement ébranlée.

Conséquences pour l'industrie MEM

Quelque 1000 entreprises sont affiliées à Swissmem, l'association suisse des machines, des équipements électriques et des métaux. Une enquête auprès de nos membres a permis de faire le point sur l'utilisation des matières premières critiques par l'industrie suisse. Les substances concernées étaient les suivantes: l'antimoine, le béryllium, le chrome, la fluorite, le gallium, le germanium, le graphite, l'indium, le cobalt, le lithium, le magnésium, le molybdène, le niobium, le groupe des platines, les terres rares, le tantale et le tungstène. Elles sont utilisées directement ou indirectement pour la fabrication, suivant que des produits intermédiaires comprenant ce genre de matière première sont nécessaires ou non. Voici les conclusions les plus intéressantes de cette enquête:

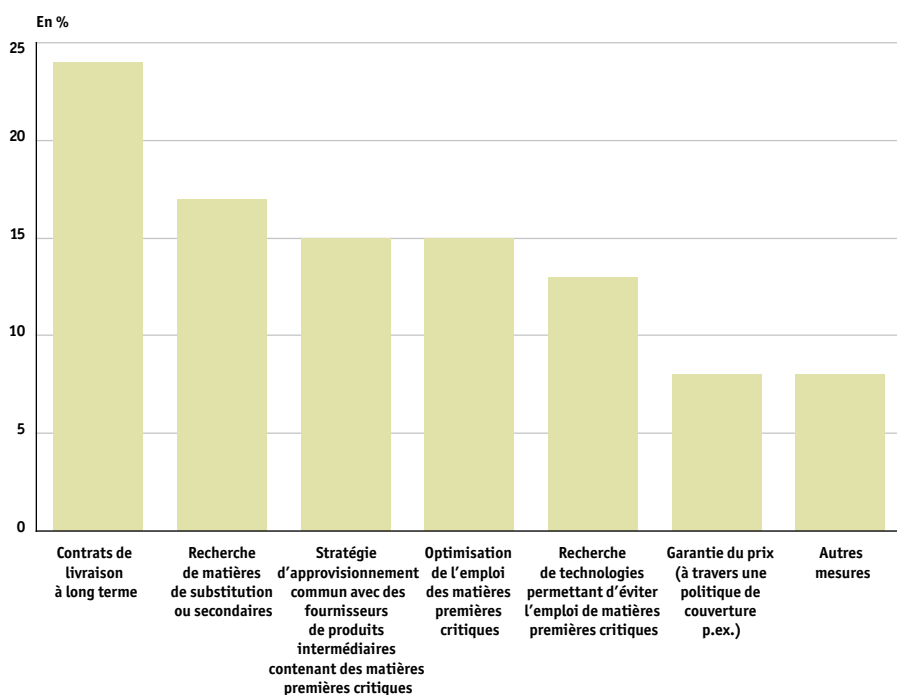
- environ 75% des entreprises MEM utilisent au moins une des matières premières critiques citées, de façon directe ou indirecte, pour leur production; ceci met en évidence que l'industrie MEM suisse est fortement concernée par les matières premières critiques;
- les matières premières critiques les plus citées par les entreprises concernées sont (voir *graphique 1*): le chrome (74%), le molybdène (69%), le magnésium (60%), le tungstène (57%), le graphite (53%) et le cobalt (48%);
- les éléments les moins utilisés sont le germanium, le gallium, la fluorite, l'indium et l'antimoine. À peine 12% des entreprises recensées utilisent un de ces éléments. Pour ces matières premières, nous constatons également que le facteur inconnu est très élevé, puisqu'il concerne un tiers des réponses.

Des mesures pour garantir l'approvisionnement en matières premières

Les entreprises concernées doivent prendre les mesures nécessaires pour prévenir d'éventuelles difficultés d'approvisionnement en matières premières critiques. L'enquête révèle que 65% d'entre elles ont déjà pris des mesures en ce sens ou prévoient de le faire (voir *graphique 2*). Les mesures préventives les plus citées étaient les suivantes: «contrats de livraisons à long terme», «recherche de matières de substitution ou secondaires», «stratégie d'approvisionnement commun avec des fournisseurs de produits intermédiaires contenant des matières premières critiques» et «optimisation de l'emploi des matières premières critiques» (dans le sens d'une amélioration de leur effi-

Graphique 2

Mesures déjà engagées ou planifiées visant à assurer l’approvisionnement en matières premières
(en % des entreprises recensées et concernées par au moins une matière première critique)



Source: Swissmem / La Vie économique

ciencia). Nous constatons qu’actuellement un grand nombre d’entreprises de l’industrie MEM – même si elles ne représentent, et de loin, pas la majorité – ont déjà pris des mesures préventives. Les entreprises et le gouvernement ont, en outre, pris des dispositions qui contribuent à réduire, à moyen et à long termes, le risque de pénurie en matières premières critiques:

- *encouragement de la recherche*: contact étroit entre l’industrie et les instituts de recherche avec pour objectif de substituer des matières premières critiques par d’autres éléments dans l’industrie de pointe;
- *renforcement de l’écoconception*: amélioration des différents produits grâce à une meilleure efficacité des ressources et en tenant compte de l’ensemble du cycle de vie du produit, tout particulièrement au niveau du recyclage des matières premières employées;
- *renforcement de l’industrie de recyclage*: des nouvelles technologies de recyclage en sont à leurs débuts, comme des techniques de triage et de sectionnement automatisées ou la récupération de métaux présents dans le mâchefer des UIOM. Il faut supprimer les obstacles administratifs, politiques ou commerciaux qui entravent les expérimentations et l’introduction de nouvelles technologies de recyclage.

S’engager en faveur de marchés des matières premières ouverts et non discriminatoires

Il est dans la nature des choses que les conditions-cadres politico-économiques ne soient pas élaborées par les entreprises. La garantie d’un accès libre et non discriminatoire aux marchés des matières premières reste la tâche de la Confédération. Il convient de décider pour chaque cas individuellement si la lutte contre les distorsions commerciales et de concurrence sur les marchés des matières premières doit se régler à l’OMC, dans le cadre d’accords de libre-échange bilatéraux ou en suivant l’UE dans ses efforts, puisque cette dernière a les mêmes intérêts que la Suisse. Il est vital que la Confédération soit sensibilisée aux intérêts spécifiques de l’industrie MEM suisse, lesquels risquent d’être d’une importance existentielle pour notre place industrielle. Nous attendons de la Confédération qu’elle s’engage en faveur de conditions-cadres politico-économiques favorables sur les marchés internationaux.

La sauvegarde de ces intérêts obligera la Confédération, lors de négociations, à faire des concessions dans les domaines où notre marché est encore largement isolé.

Conclusion

La Suisse a besoin d’une stratégie des matières premières qui fasse partie intégrante de la politique de commerce extérieur de la Confédération. Pour l’industrie MEM suisse, des marchés ouverts et non discriminatoires, tant au niveau des ventes que des acquisitions, constituent un facteur de première importance, qu’il s’agit de maintenir et d’améliorer.